

CONVOCATION
Stage Régional Freestyle
TOURNEE D'ETE – 21 au 26 Juillet 2026

Action suivie par :

R1 : Floriant BARACHON

Email : floriant.barachon@live.fr

À : Vaires sur Marne

Le : 23/06/26

Date du début de stage : Mardi 21 Juillet 2026

Date de fin du stage : Dimanche 26 Juillet 2026

Lieu du stage : Metz

Départ du stage : Mardi 21 Juillet 2026 à Vaires-sur Marne CRIFCK

Arrivée du stage : Dimanche 26 Juillet 2026 à Vaires-sur Marne CRIFCK

Objectifs :

- Perfectionnement, apprentissage de l'entraînement en freestyle
- Produire la meilleure performance aux championnats de France de freestyle.

Hébergement : Camping espace de bivouaque au club de Metz

Transport : Camion et remorque.

Encadrements :

- Floriant BARACHON Tel : 0670445245 Email : seineetmarne@ffck.org

Matériel : Affaire de bateau, Bateau (avec gonfles) et Pagaies, matériel de réparation (scotch, de quoi résiner un minimum), affaires de sport extérieur (basket, tenu de sport), affaires de camping (tente ; matelas de camping, duvet, lampe frontale etc...)

Prévoir un pique-nique du premier midi (mardi midi)

Pour participer, il faut :

- Avoir sa licence Canoë+ 2026 à jour ;
- Avoir 12 ans minimum ;
- Être capable d'esquimauter, (pagaie verte eaux vive)
- Documents administratifs :
- **Pièce d'identité valide du mineur** : carte d'identité ou passeport
- **Autorisation parentale et charte du stagiaire** (voir ci-dessous)



COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE

COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE Canoë Kayak et Sports de Pagaie

3 route de Torcy, 77360 Vaires-sur-Marne

Tel: 07 69 73 40 39

www.kayak-iledefrance.fr

contact@crifck.fr



Les documents sont à envoyer par Mail à Floriant BARACHON Email : seineetmarne@ffck.org

Avant le 17 juillet 2026

Tarif du stage : 210 € athlète pour 6 jours. La facturation sera faite auprès des clubs.

Cela comprend l'intégralité des frais du stage (encadrement, créneaux d'eau, transport, alimentation, hébergement, visites touristiques...).

Coût total du stage : 2000€

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Concernant les parents ou le tuteur légal du stagiaire :

Je soussigné(e), Mme, M.

autorise mon enfant

du club de

à participer au stage/à la formation :

qui se déroulera du

à

Mail des parents :

N° de portable des parents :

J'autorise le responsable du stage à faire pratiquer, en cas d'accident, toute intervention chirurgicale jugée indispensable par le corps médical.



N° de sécurité sociale :

Nom de la mutuelle :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :

Prénom :

Lien avec l'enfant :

N° de portable :

Fiche sanitaire de liaison :

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour (entourez) ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice) **Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

L'enfant a-t-il des allergies (entourez) :

ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non ALIMENTAIRES oui non

AUTRES _____

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

L'enfant a-t-il des difficultés de santé ? (Maladie, accident, crise convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) Précisez les dates et les précautions à prendre : _____

Avez-vous des recommandations utiles concernant votre enfant ? (Lentilles, lunettes, prothèses auditives,...)

Précisez : _____

Date :

Signature du/de la responsable légale :

CHARTRE DU STAGIAIRE POUR LES STAGES ORGANISÉS
PAR LE COMITE REGIONAL ILE-DE-FRANCE CANOE-KAYAK

Les stages de canoë-kayak organisés par le CRIFCK, réservés aux licenciés de la FFCK, doivent se dérouler dans les conditions optimales.

L'équipe d'encadrement et/ou les membres de l'Équipe Technique Régionale (E.T.R), doivent prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité, la santé physique et morale des pratiquants.

En conséquence, les règles de vie suivantes doivent être admises et respectées de tous.



1.

Le programme de stage est fixé par les cadres responsables du stage, en collaboration avec leur équipe d'encadrement. Ils prévoient les plages d'entraînement, de récupération et de loisir.

2. Le respect mutuel entre stagiaires, cadres et personnel des sites d'accueil est le principe fondamental de leurs relations.
3. Le bon déroulement du stage implique des règles de vie comprises et acceptées par tous, même lors des temps informels :
 - Respecter les horaires, les plannings d'activités
 - Respecter le matériel
 - Ne pas dégrader le site d'accueil et respecter son règlement intérieur.
4. La récupération fait partie intégrante du stage. Elle s'appuie sur les qualités réparatrices du sommeil, de l'hygiène et du respect d'une diététique de base, la consommation d'alcool, de drogue et de cigarette étant strictement prohibée.
5. Le stagiaire s'engage à respecter les règles de conduite qui s'appliquent à un stage.
6. Les stages régionaux du CRIFCK appliquent les règlements fédéraux. Le non-respect de ces règles sera immédiatement signalé au responsable légal du stagiaire et il lui sera demandé de venir chercher son enfant sur le lieu du stage.
7. A ce titre, le stagiaire pourra également être convoqué devant une commission délibérative.
8. Le règlement doit impérativement être lu par l'athlète, approuvé et signé par son responsable légal et lui-même.

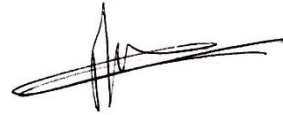
Le Président du CRIFCK
Eric POULHE



Fait à :
Nom du responsable ou tuteur légal :

Signature

Le responsable de l'ETR
Claire MOAL



Le :
Nom du stagiaire :

Signature